

Compte rendu de l'Assemblée générale du 28 mars 2016 :

Voici le compte rendu de l'assemblée générale qui s'est tenue à Montméjean :

1^{er} point : TRAVAUX DE LA MAISON DE L'ASSOCIATION

Après un point sur l'état d'avancement des travaux, ont été débattues plusieurs questions ayant trait aux aménagements extérieurs et surtout intérieurs restant à réaliser.

Les menuiseries extérieures.

Dans l'optique d'une prochaine demande de devis, un débat s'est instauré sur le type de menuiseries extérieures à retenir. Une partie de l'assemblée a exprimé sa préférence pour des menuiseries aluminium afin d'éviter tout problème d'entretien extérieur. D'autres membres estiment que le recours à l'aluminium dénaturerait le caractère caussenard de la maison de l'association.

Ce débat n'a pas été tranché, il devra l'être dès que les devis auront été obtenus

• **L'installation électrique** : l'association a reçu 2 devis : un s'élevant à 3708 euros (Sté Verdeil-Marinosa) l'autre pour un montant bien plus élevé. Le devis de la Sté Verdeil plus satisfaisant en termes de prestations et de prix est retenu par l'assemblée générale.

• **Affectation des locaux** : l'assemblée générale a décidé que la pièce vouée du bas serait utilisée en tant que local d'information pour remplacer celui qui est à l'entrée du village. Il sera en accès libre avec un éclairage led commandé par un détecteur. Il comportera des panneaux d'information en lien avec les activités de l'association : (sentier botanique, histoire locale etc.)

L'herbier du Causse sera disposé dans la pièce principale en étage. Dans cette même pièce, une cuisine sommaire sera installée à droite de la cheminée et servira à la préparation de repas, notamment celui de la fête annuelle du village en juillet.

• **Dépenses travaux effectués**: le montant des achats de matériaux pour 2015 est de 6 407,82 € (pour l'essentiel charpente bois, membrane d'étanchéité, grillage et maçonnerie)

JARDIN ET SENTIER BOTANIQUE :

Avant la saison estivale, pas mal de travail à effectuer pour que le jardin et le sentier soient prêts à accueillir les nombreux visiteurs.

A noter :

17 juillet : Fête des jardins à St-André

30 juillet : Repas fête annuel à Montméjean



COMPTES ET BILAN FINANCIER 2015 :

• Comptes 2015 :

Colette LOUANGES présente les comptes de l'association pour l'exercice 2015.

Le compte de résultat fait apparaître un montant de dépenses de 7 759,55 € pour des recettes s'élevant à 3 333 €

Les dépenses comprennent les 6 407,82 € consacrés aux travaux, 969,16 € d'achats pour le repas de la fête annuelle et 382,57 € de dépenses diverses.

Les recettes proviennent pour l'essentiel du repas et de la tombola (2 483 €)

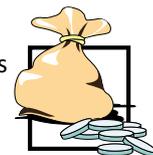
Les comptes établis par la trésorière sont approuvés ainsi que sa proposition de présentation des comptes selon la norme comptable en vigueur à partir de l'année 2016.

• Point sur les financements extérieurs :

La **souscription Fondation du Patrimoine** s'élève à 3985 € Elle devrait être clôturée dans l'année.

Autre aide attribuée par le **Conseil Régional** 2 600 € pour les travaux d'électricité à réaliser sur la maison de l'association.

Enfin, un dossier est toujours en cours d'étude au **Conseil départemental**. L'assemblée décide de relancer Mme VERGONNIER qui avait suggéré de présenter cette demande de subvention (objet : financement de la réalisation du toit de la maison de l'association et des travaux d'électricité).



Livre sur l'histoire de Montméjan



Marie-Jo CARTAYRADE propose que l'association reprenne la rédaction et la mise en forme du livre sur l'histoire de Montméjan.

L'assemblée générale est d'accord avec cette proposition. Jean-Jacques ANDRE, auteur de la version initiale, sera disponible pour y travailler en fin d'année.

L'organisation à mettre en place pour faire avancer cette tâche sera définie au début du 2^{ème} semestre.

Sentier botanique

Les travaux en cours au jardin botanique et dans le prolongement sont évoqués (débroussaillage et réfection de murs de soutènement en direction du ravin de Catusse).

La consolidation du mur de soutènement de l'accès au jardin botanique a également été réalisée.

Par ailleurs, suite à un courrier du 2 décembre et à une rencontre sur le terrain, Mme VERGONNIER, en qualité de vice-présidente de la C.C. Millau –Gds Causses a informé l'association que divers travaux de réfection et de signalétique seraient réalisés pour améliorer l'état du sentier botanique (travaux confiés à l'association « Los adralhans »).

Autre débat engagé lors de l'assemblée générale : l'installation dans le village de Montméjan de panneaux d'information par la C.C. Millau Gds Causses. Ces panneaux, quelque peu surdimensionnés, s'intègrent mal dans le village.

Après l'assemblée générale, un contact a été pris avec les services de la C.C. au cours duquel il a été indiqué que les panneaux seraient changés.

Les travaux réalisés par l'équipe...



Renouvellement du bureau

(encore les mêmes !)

- **Président** : Christian BOUDES
- **Secrétaire** : Marie-Thé BAUMEL
- **Secrétaire adjointe** : Francine VERGELY
- **Trésorière** : Colette LOUANGES
- **Trés. adjointe** : Marie-Jo CARTAYRADE

Les réunions sont annoncées et ouvertes à tous



Ruine mitoyenne à la maison de l'association

A la demande de plusieurs adhérents, il a été question du sort à réserver à la ruine communale jouxtant la maison de l'association.

Cette maison, dont une partie s'est effondrée en mars 2009, est en mauvais état et des précautions doivent être prises pour que l'utilisation de la maison de l'association ne s'en trouve pas affectée.

Après cet épisode, la succession étant en déserrance, la commune a récupéré le biens ainsi que les terres qui y étaient rattachées.

Au cours des débats, deux propositions ont été formulées :

- demande d'achat à la commune puis démolition pure et simple et aménagement d'une cour/terrasse devant la maison de l'association

- consolidation des éléments de construction restant préservés afin de mettre en sécurité l'ensemble

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage appartenant à la commune, il est décidé dans l'immédiat d'inviter les représentants de la municipalité à une Réunion pour débattre de cette question.



La maison « Cros » après l'effondrement en mars 2009

Travaux depuis le début de l'année

Une équipe très motivée s'est souvent retrouvée depuis le début de l'année pour réaliser divers travaux sur la maison de l'association et aux environs du jardin. Cette mobilisation a permis la réalisation de la cheminée (intérieur et extérieur, la reprise d'une ouverture au dessus de l'ancien évier, le décroûtage des joints des murs et des reprises de murs de soutènement et aménagement des parcelles proches du jardin botanique. La pose des lauzes sur le toit a été amorcée et va être poursuivie avant l'été.